

LA REGION CENTRE-VAL DE LOIRE ET TRANSDEV OFFICIALENT LA COMMANDE DE 20 AUTOCARS RETROFITES ELECTRIQUES A L'OCCASION DU 19EME CONGRES DES REGIONS DE FRANCE

Saint Malo, le mardi 26 septembre 2023,

A l'occasion du 19ème congrès des Régions de France, la Région Centre-Val de Loire et Transdev officialisent leur souhait de mettre en service dès septembre 2024, **20 véhicules rétrofités électriques.**

Après l'inauguration en juin 2023 et l'expérimentation réussie du premier autocar rétrofité électrique homologué en Europe, la Région Centre-Val de Loire confirme sa volonté d'accélérer la décarbonation des mobilités sur son territoire



Cette opération, le « rétrofitage », menée et financée par Transdev, Rétrofleet et l'ADEME consiste à retirer l'intégralité de la chaîne cinématique thermique (dont la valeur est centrée sur le moteur diesel) par une chaîne cinématique électrique (dont la valeur est centrée sur le système de batterie).

Les véhicules :

Le rétrofit sera réalisé sur des autocars IVECO CROSSWAY Euro 6.

Les nouvelles caractéristiques des véhicules rétrofités :

- Autonomie minimale réelle de **150km**
- Batterie de **192 kWh** garantie **7 ans**, **produite en France** par Rétrofleet
- **Moteur électrique 250 KW** haute durabilité
- Pas de modification de l'espace intérieur ni des soutes
- Confort des passagers et agrément de conduite améliorés : un car silencieux, une conduite en souplesse
- Service complet de maintenance assuré en interne au sein des ateliers Transdev
- Un car 0 émission

Les étapes du projet :

Ces véhicules nouvelle génération seront affectés en septembre 2024 sur les services du réseau Rémi en Région Centre-Val de Loire

- Septembre 2023 : signature de cette lettre d'intention
- Décembre 2023 : Signature des avenants
- Janvier à Juin 2024 : Rétrofit des véhicules
- Fin juin 2024 : Essais
- Septembre 2024 : Mise en circulation

Contacts Presse :

Transdev :

Gilles Lefebvre – gilles.lefebvre@transdev.com - Port. : 06 26 48 49 36

<https://www.transdev-centrevaldeloire.com/>

Région Centre-Val de Loire :

Fatima HRICH – fatima.hrich@centrevaldeloire.fr - Port. : 06 76 82 83 38

<https://www.centre-valdeloire.fr/>

Infos pratiques :

Signature de la lettre d'engagement entre Transdev et la Région Centre-Val de Loire,
stand 37 (Transdev)

Mercredi 27 septembre 2023 à 15h

en présence de François Bonneau, Président de la Région Centre-Val de Loire

À propos de Transdev :

« En tant qu'opérateur et intégrateur global de mobilités, Transdev permet à chacun de se déplacer chaque jour grâce à des solutions sûres, efficaces et innovantes au service du bien commun. Transdev transporte en moyenne 11 millions de passagers au quotidien grâce à ses différents modes de transport efficaces et respectueux de l'environnement, qui connectent les individus et les communautés. Transdev conseille et accompagne, dans une collaboration durable, les collectivités territoriales et les entreprises : ce sont près de 82 000 femmes et hommes (dont 34 000 en France) au service de ses clients et passagers. Transdev est codétenu par la Caisse des Dépôts à 66% et par le Groupe Rethmann à 34%. En 2021, présent dans 18 pays, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 7 milliards d'euros. »

A propos de la politique transport de la Région Centre-Val de Loire :

Une mobilité partout et pour tous, économique et écologique

Acteur de référence des mobilités du quotidien, la Région Centre-Val de Loire a fait des transports une de ses priorités majeures. Dès 2017, lors du transfert de la compétence des transports interurbains et scolaires, la Région a créé un Réseau multimodal unique : REMI (REseau de Mobilité Interurbaine). Ce réseau rassemble désormais les trains, les lignes régulières de car, du transport à la demande et les transports scolaires.

Chaque jour, ce sont près de 70 000 voyages sur le mode ferroviaire, près de 15 000 voyages commerciaux sur les lignes routières régulières interurbaines, et environ 200 000 voyages scolaires.

Une région fortement engagée en faveur du climat et de la transition écologique, en organisant sur son territoire la COP Régionale Énergie-Climat. Des mesures et des actions ambitieuses sont mises en œuvre pour protéger notre planète. Elle s'est engagée à ce titre, au-delà de la réglementation, à sortir du diesel ses 500 autocars circulant sur les lignes régulières d'ici 2028. A ce jour, 2 cars électriques circulent en Indre-et-Loire et 40 cars bioGNV en Eure et Loir et dans l'Indre.

Par ailleurs, le premier car rétrofité de diesel à électrique (première en Europe) circule désormais sur un circuit scolaire Rémi en Indre-et-Loire.

Sur les trains, en 2024 circulera en Centre-Val de Loire une rame prototype Régiolis Hybride...

La Région participe également à la recherche sur l'usage de l'hydrogène, une expérimentation a été menée sur la ligne Tours-Loches début 2023, avec la première circulation en France d'un train hydrogène sur le réseau ferré.

Une région qui mène une politique exemplaire d'égalité des chances :

La Région Centre-Val de Loire a décidé de rendre dès 2017 les transports scolaires gratuits. Elle poursuit sa démarche, en 2019, avec une nouvelle gamme tarifaire attractive à petits prix et **depuis cette rentrée, en septembre 2023, les jeunes de 15/25 ans peuvent voyager sur tout le réseau REMI (trains et cars) gratuitement le week-end et les jours fériés, en région et vers Paris.**

Contacts Presse :

Transdev :

Gilles Lefebvre – gilles.lefebvre@transdev.com - Port. : 06 26 48 49 36

<https://www.transdev-centrevaldeloire.com/>

Région Centre-Val de Loire :

Fatima HRICH – fatima.hrich@centrevaldeloire.fr - Port. : 06 76 82 83 38

<https://www.centre-valdeloire.fr/>